

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 497

présenté par

Mme Avia, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 19 BIS B

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« Conseil »,

les mots :

« sein du Conseil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.